

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article209>

BTP : Nou di, nou avèti. Nou kay voyé sa pli

o !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2007

Mis à jour le : samedi 5 juillet 2008

UGTG.org

Les Techniciens de Levage anciennement appelé Grutiers, subissent depuis quelques années les pires conditions de travail et de sécurité : leur situation est pourtant connue de tous.

[\[JPEG\]](#) Plusieurs Techniciens de Levage ont été victimes d'accidents graves, à cause de l'irresponsabilité des propriétaires de grue et des directeurs d'entreprises du bâtiment.

Ces patrons sont sans scrupule ; ils privilégient leurs profits au détriment de la sécurité et de la vie des hommes. les agences d'intérim, principaux employeurs de Techniciens de Levage, en profitent eux aussi grâce au nombre de Techniciens de Levage au chômage, soit plus de 70, et ferment les yeux sur les violations de la sécurité que pratiquent leurs clients, même quand les salariés intérimaires leurs signalent les dangers recensés.

Pourtant, les Techniciens de Levage ne sont pas restés muets. À plusieurs reprises ils ont manifesté leur mécontentement à travers leurs syndicats dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Malgré le nombre inquiétant de Techniciens de Levage qui sont devenus infirmes ou invalides, les patrons restent insensibles. Les lois sur la sécurité des ouvriers, sur les mises aux normes des machines, les recommandations des services de prévention ne sont toujours pas respectées.

Le dernier accident du Gosier a réveillé les consciences.

Les Techniciens de Levage en Guadeloupe, se sont constitués en section syndicale au sein de l'UGTG. Ils ont d'abord rencontré le vendredi 13 avril 2007, la Fédération du Bâtiment, pour ensuite engager durant le mois de mai 2007 plusieurs rencontres de négociations avec les agences d'intérim et les directeurs d'entreprises du bâtiment qui ont accepté de répondre à leur invitation.

Aujourd'hui, le constat est encourageant. Une majorité d'agences d'intérim et quelques sociétés du bâtiment acceptent de signer l'Accord Général qui comprend des points de sécurité, des conditions de travail, de formation et une Grille de Salaire propre au Technicien de Levage.

Seule la Fédération du Bâtiment n'a pas respecté ses engagements : convoquer avant le 1er juin 2007 la Commission Paritaire afin de valider par la négociation, la proposition de Grille de Salaire, ainsi qu'une revalorisation des Primes de Transport et de Repas pour les ouvriers au sol, au même montant que les Techniciens de Levage.

FAUT-IL VRAIMENT DEUX (2) MOIS POUR FAIRE UNE CONVOCATION ?

Techniciens de Levage, ouvriers du bâtiment, syndiqués et non syndiqués, quelle que soit ton appartenance syndicale, nous t'invitons à observer un débrayage de 50 minutes sur ton chantier le vendredi 15 juin 2007 de 10 h 00 à 10 h 50, pour que la Fédération respecte les travailleurs, respecte à l'avenir ses engagements et réunir la Commission Paritaire avant le 15 juin 2007.

NI POU YO. DWET NI POU NOU.

TRAVAYE BATIMAN MERITE OSI.

UGTG, le 06/06/07